



CONSEIL D'ÉTAT  
section de législation

Deuxième chambre

-----

La demande d'avis introduite le 25 avril 2024 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil Wallon de Lutte contre le Racisme', portant le numéro 76.264/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 26 avril 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.